

KESAKO ?

➤ INSCRIPTION AVANT LES
VACANCES DE FEVRIER

Où va l'école ? Comment faire face au management actuel ? Un Fonctionnaire doit-il obéir ? Peut-on améliorer les choses à notre petit niveau ? A-t-on vraiment les moyens de faire autrement ?

- ➔ Vous voulez mieux comprendre...
- ➔ Vous voulez débattre collectivement de ces questions...
- ➔ Vous voulez vous forger votre propre opinion...

☞ Déchiffrer les systèmes, les enjeux :

- Notre **carrière** dans la fonction publique : privilège ou compromis ?
- **DHG** : quelles marges de manœuvre ?
- Nos **conditions de travail** sous le prisme du management public
- Les **réformes de l'état** : quels objectifs, pour quels résultats ?
- **Economie** : sommes-nous riches ou à l'euro prêt ?
- L'enseignant.e : **Concepteur.rice** ou **applicateur.rice** ?
- Le **syndicalisme** : vecteur d'espoir ou d'idées archaïques ?
- La **transition écologique** : concrètement, que peut-on faire ?



ON Y FAIT QUOI ?

On décortique les dossiers en voyant leurs liens/logiques réciproques. 2 jours pour prendre le temps de parler du fond, d'échanger et débattre sur les grilles de lectures possibles.

☞ **Pour se faire sa propre opinion : il n'est pas question de donner un « prêt à penser syndical ».**

DANS QUEL BUT ?

Ce stage permet de discuter de ce qui se passe au-delà de notre discipline, au-delà de nos établissements, de **retrouver ensemble le sens de la lutte syndicale et de débattre de ces formes...**

POUR ETRE, dans l'école publique, UN ACTEUR AVISÉ. Car on observe toutes et tous, l'évolution de notre métier d'enseignant à travers les différentes réformes, et on sent (ou pas) les dégradations de nos conditions de travail inhérentes à ces réformes. On sent aussi que la société évolue. **Tous ces changements nous interpellent et aboutissent souvent à de l'angoisse, voire à une forme de résignation. Nous partons du principe que plus nous arriverons à y voir plus clair, et plus nous auront d'atouts pour pouvoir agir et améliorer les choses.**

En gros, le stage GPS pourrait se résumer à **SAVOIR pour POUVOIR**, et **PENSER GLOBAL & AGIR LOCAL**.

Bref, n'hésite pas à venir découvrir ce stage, idéalement avec un ou plusieurs autres collègues

DEMANDE DE CONGE POUR FORMATION SYNDICALE

Nom - Prénom

Grade et fonction

Etablissement ou service

A Monsieur le Recteur de l'académie de Rennes
s/c de M/Mme le.la chef.fe d'établissement

Conformément aux dispositions prévues :

- à l'article 34 (7è) de la loi 84-16 du 11 janvier 1984, pour les fonctionnaires
- à l'article 2 de la loi 82-997 du 23 novembre 1982 pour les agents non titulaires de l'Etat, définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter un congé le :

Judi et Vendredi 30 et 31 mars pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à la FSU 35, au 14 rue Papu à RENNES entre 08h45 et 17h30

Il est organisé par la FSU 35, sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la F.S.U, organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29.12.1999 publié au J.O. du 06.01.2000).

A le

Signature :

Demande à envoyer au Recteur (ou au directeur de service) PAR VOIE HIERARCHIQUE

DATE LIMITE POUR CE STAGE : un mois avant le stage, soit ici jusqu'au **mardi 28 février**. "*A défaut de réponse expresse (du Recteur) au plus tard le 15ème jour qui précède le début du stage, le congé est réputé accordé*" (Art.3 du décret n°84.474 du 15 juin 1984)

- ♦ N'oubliez pas l'inscription au SNEP 35. Merci de nous renvoyer le plus vite possible votre inscription à s2-35@snepfsu.net
- ♦ Les attestations de présence demandées par l'administration vous seront remises à l'issue du stage.

SI VOUS ETES HORS DELAIS, PAS D'AUTOCENSURE, faites tout de même la démarche. Dans ce cas, envoyez en plus de la voie hiérarchique une copie de votre demande de congé directement au rectorat avec la mention : "copie transmise directement vu l'urgence, original suit par voie hiérarchique". Faites de même si vous pensez que votre chef d'établissement risque de faire "traîner" la transmission.